

SEDVNVM  *NOSTRUM*

Bulletin No 15

1976



LA MAISON ZERMATTEN (de Platea)
RESTAURATION EXTÉRIEURE (1974 - 1976)



LA MAISON ZERMATTEN (de Platea)

RESTAURATION EXTÉRIEURE (1974 - 1976)

Nous avons déjà consacré deux *Bulletins* à la Maison Zermatten (de Platea). Le premier (No 4, 1973) donnait un bref historique de l'immeuble, dont les origines remontent au moyen âge. Le second (No 11, 1975) expliquait les raisons pour lesquelles la restauration en cours modifiait les toits de la partie occidentale de l'ensemble. L'association *Sedunum Nostrum*, sur le point de fêter l'achèvement des travaux extérieurs, nous demande d'exposer ici les solutions qui ont été choisies pour la restauration des façades.

Les études préparatives ont été confiées au Service cantonal des Monuments historiques et Recherches archéologiques. Celui-ci a procédé à une analyse aussi complète que possible de l'édifice ; il s'est attaché à déterminer la part de construction qui revient à chacun des nombreux chantiers qui se sont succédé du moyen âge au XIXe s. Sur cette base, le Service a établi un programme d'exécution proposé à l'agrément de *Sedunum Nostrum*, des propriétaires et des experts fédéraux. L'immeuble a été classé en qualité de monument historique par le Conseil d'Etat et sa restauration mise au bénéfice d'une subvention cantonale de 15 % (7 août 1974). Pour sa part, la Confédération se déclarait prête à assumer le 30 % des frais. Les travaux étaient ainsi dûment préparés et leur coût rendu moins lourd pour les propriétaires.

La phase d'exécution a commencé en mars 1974. Les travaux ont porté d'abord sur les façades extérieures puis sur celles de la cour intérieure. Trop gravement malmenés par le temps, les anciens crépis ont dû être enlevés presque partout. Comme toujours, le décrépiage a donné accessoirement la possibilité

d'examiner soigneusement les maçonneries, de compléter l'analyse faite au cours de la phase préparatoire et d'améliorer le projet de restauration.

Qu'elles aient été prévues par le projet initial ou suggérées par les découvertes faites sur le chantier, toutes les transformations exécutées tendent à dégager et à mettre en valeur les éléments essentiels de l'édifice. De manière à rendre aux façades extérieures une certaine sévérité, qui d'ailleurs fait leur charme, on a éliminé quelques balcons adventices et corrigé les autres. Les proportions de certaines fenêtres maladroitement retouchées ont été rétablies. Quand cela était possible, des ouvertures anciennes ont été remises en fonction. La pose du nouveau crépi, étudié spécialement pour convenir à la technique de construction des murs anciens et à l'esthétique d'ensemble du bâtiment, a permis de marquer quelques anciennes fenêtres bouchées et de faire ressortir délicatement l'articulation des corps de bâtiment. Les nombreuses transformations exécutées jusqu'au début de ce siècle nous avaient privés des témoins d'éventuels décors peints : nous avons dû nous contenter de choisir pour les façades une coloration nouvelle. Celle-ci a été étudiée de manière que l'édifice soit discrètement souligné, mais sans que son volume considérable écrase l'ensemble du quartier.

Sur les toits, dont nous avons déjà expliqué la transformation, nous avons éliminé les cheminées tardives, actuellement inutiles.

La restauration de la cour intérieure a posé les problèmes les plus difficiles ; les éléments d'architecture qui composent ces façades appartiennent en grande partie aux chantiers du XVIIIe s. ; mais ils doivent coexister avec quelques éléments plus anciens (au rez) et très tardifs (au sommet). D'autre part, la subdivision des espaces originaux en appartements plus petits, ainsi que l'exhaussement de la maison, avaient, au XIXe s., fait proliférer



escaliers et balcons. Cela pouvait être pittoresque, mais prenait décidément trop de place devant l'architecture originale. Les passages de bois nécessaires (à gauche en entrant) ont dû être presque entièrement reconstruits. A droite en entrant et au fond de la cour, toutes les galeries ont été enlevées, sauf une seule, nécessaire à la vie interne du bâtiment. Ont disparu aussi la chambre à lessive ajoutée aux combles, ainsi que la petite tour de latrines et les deux escaliers de pierre dont l'adjonction avait encombré les façades. Ces simplifications ont permis de restaurer les fenêtres à décor Renaissance du début du XVIIIe s. et de redonner à la cour une certaine unité perdue depuis plus de cent ans. Nous avons dégagé aussi les ouvertures très intéressantes d'un petit vestibule (autrefois à l'air libre) situé sur la voûte du porche d'entrée. De ce porche aux étages, un escalier à vis désaffecté a été remis en fonction. Nous avons repris sur le crépi des façades le décor à grands carreaux rectangulaires du XVIIIe s.

Bouleversé par des installations de conduites à partir du siècle dernier, le sol de la cour était en simple terre battue. Le chantier de restauration y a établi un pavage (récupération de pavés anciens naguère remplacés en ville).

Extérieurement, la Maison Zermatten (de Platea) a retrouvé la dignité de son architecture. On peut espérer maintenant que le grand escalier, les salles voûtées et les chambres lambrissées pourront être à leur tour restaurés.

L'ARCHEOLOGUE CANTONAL :
F.O. Dubuis

REMERCIEMENTS

La restauration de la maison Zermatten (de Platea) a été une œuvre d'envergure qu'il n'aurait pas été possible de mener à chef sans une collaboration soutenue. Nous exprimons nommément notre vive gratitude à tous les auteurs de cette réussite :

L'AUTEUR DU PROJET :

Service des Monuments historiques et Recherches archéologiques de l'Etat du Valais.

LES ORGANES DE SUBVENTION :

La Confédération Suisse
L'Etat du Valais
La Municipalité de Sion

LES PROPRIÉTAIRES :

La Bourgeoisie de Sion
Mme Jacques Guhl-Bonvin
M. Jacques Guhl-Bonvin
Le Kiwanis-Club
M. Joseph Tannast
Mme Jean Barel-Dayer
Mme Marie Nendaz-Bourdin

L'ARCHITECTE :

Le bureau André et Jean-Pierre Perraudin, Sion.

LES ENTREPRISES :

VADI ET CIE SA, SION

DUPONT SA, SION
AMHERDT FRERES, SION
JEAN VELATTA, SION
METRAILLER SA, SION
ISOJOINT, SIERRE
CLIVAZ-MUDRY SA, SION
VARONE ARMAND, SION
COUDRAY ALEXIS, VETROZ

VALENTIN ROLAND, SION
KARLEN FRERES, SION
KNUPFER J.-CH., SION
SERVICES INDUSTRIELS, SION

DIRECTION DES TELEPHONES
GRAND PHILIPPE, SION
NIKLAUS-STALDER, SION
ZAMBAZ G. et L., CONTHEY
VIGLINO GEORGES, SION

TRAVAUX EXECUTES :

Démolition, maçonnerie, restaurations diverses
Charpente et balcons
Idem
Ferblanterie - Couverture
Etanchéité et joints
Idem
Menuiserie extérieure - Fenêtres
Idem
Peinture des façades, corniches et encadrements de fenêtres en stuc.
Rhabillages divers, échantillons
Idem
Idem
Idem
Electricité et tableau général - Raccordement eau + gaz + électricité
Téléphone
Serrurerie
Boîtes aux lettres
Carrelages
Frais d'étude sanitaire



CONCOURS No 14

Pour mieux connaître sa ville

Faire découvrir la cité pour mieux l'apprécier, tel est l'objet de notre concours. Par ce merveilleux moyen qu'est la technique photographique, nous reproduisons ci-contre un détail architectural ou artistique qu'il faut reconnaître et savoir situer sur le territoire de la commune de Sion, sans oublier les vieux quartiers de Bramois et d'Uvrier.

Conditions et règlement :

1. Le concours est ouvert aux membres de SN et à tous les habitants de la commune de Sion.
2. La réponse, avec nom et adresse de l'expéditeur, est à envoyer sur simple carte postale à Sedunum Nostrum, Jean-Marc Biner, 1967 Bramois.
3. Délai d'envoi : 15 octobre 1976, date du timbre postal.
4. Un tirage au sort départagera les gagnants : du 1er prix Fr. 50.- ; du 2e Fr. 30.- ; du 3e Fr. 20.-.
5. La décision du jury est sans appel.

Question : Où se trouve ce détail de porte ? Rue

No

Réponse au concours No 13 : Eglise de la Trinité, dite aussi église du Collège ou église des Jésuites.

Gagnants : 1er prix : Mme B. Bruchez, Sion ; 2e prix : M. Joseph Spahr, Sion ; 3e prix : Mme Yvonne Luy, Sion.

Nos objectifs :

Atteint :

- Restauration de la maison de Platea (Zermatten) à la rue du Collège.

En cours :

- Inventaire des maisons de la vieille ville (réalisé : quartier des Tanneries et quartier Lombardie I).
- Restauration de la maison Fiorina à la rue de la Lombardie.
- Restauration de la fresque (XVIIe s.) de la pharmacie Uffembort, à la rue de la Lombardie.

A long terme :

- Etudier le rétablissement de la circulation piétonnière dans la vieille ville.
- Elaborer un règlement des zones protégées.

Nos publications

1. O. Curiger, *L'Hôtel de Ville de Sion*, Sion, 1971 ; 21 cm, 28 p. + LXII pl., ill.
2. A. Donnet, *Guide artistique illustré de Sion*, Sion, 1972 ; 21 cm, 112 p. ill.
3. A. Donnet, *Illustrierter Kunstführer von Sitten*, Sitten, 1973 ; 21 cm, 112 p. ill.
4. E. Rossier, *Anciennes portes de Sion*, Sion, 1974 ; 21 cm, 128 p. ill.
5. B. Wyder, *Les stalles de Valère*, Sion, 1975 ; 21 cm, 126 p. ill.

En vente dans les librairies de la place, à l'Office du Tourisme et au Musée de Valère.

APPEL A NOS LECTEURS Sedunum Nostrum est une société dont le but principal est la sauvegarde de la cité historique et artistique. **Adhérez donc à notre mouvement, car nous aider c'est participer activement au développement de la cité.**

Adresse : SEDUNUM NOSTRUM, 1967 Bramois / Sion - CCP : 19 - 9921.

Cotisations : Fr. 10.- par personne - Fr. 5.- étudiants, apprentis - Fr. 50.- sociétés, associations.